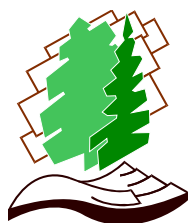


RAPPORT ANNUEL

1999-2000





Agence Forestière des Bois-Francs

TABLE DES MATIÈRES

Le message du président	2
La structure de l'AFBF.....	3
Ses membres.....	4
Ses administrateurs.....	6
Ses conseils et comités	7
Le Conseil d'administration.....	7
Le Conseil exécutif	10
Le comité Expert	11
Le comité Technique	11
Le comité PPMV	12
Son personnel.....	14
Contribution non monétaire.....	16
Rapport d'activités 1999-2000.....	17
Contribution financière des partenaires.....	17
La programmation des travaux.....	19
Les travaux réalisés	19
Vérification opérationnelle	22
Autres activités.....	23
La représentation.....	27
Rapport sur le PPMV.....	27
Perspectives 2000-2001	30

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers amis partenaires de l'Agence,

J'ai demandé au directeur général de rédiger le message du président parce qu'actuellement je manque cruellement de temps pour effectuer mes travaux agricoles. Vous reconnaîtrez donc la façon d'écrire du DG mais le message est bien de moi !

Je continue de penser que la formule de l'Agence forestière constitue une forme de partenariat idéale. Nous retrouvons autour de la table des intérêts apparemment divergents. Mais si on y regarde de plus près on constate au contraire que les partenaires ont des besoins et des intérêts complémentaires. Cela nous condamne à travailler ensemble! Autour de la table il y a des défenseurs des intérêts collectifs, avec des préoccupations à plus long terme, pensons ici à la présence du MRN et aux MRC. Il y a aussi des intérêts privés. En effet il y a des utilisateurs de la ressource qui ont besoin des propriétaires forestiers pour aménager et produire du bois afin de contribuer à l'approvisionnement actuel et futur des industries de transformation. Il y a aussi les propriétaires forestiers qui, en plus d'y mettre du leur, ont besoin du support des bailleurs de fonds pour les aider à aménager leurs forêts. Les propriétaires ont évidemment besoin des organismes qui les représentent pour faciliter la mise en marché de leurs bois et la livraison des programmes mis en place.

L'Agence constitue un lieu propice pour équilibrer les intérêts privés et collectifs associés aux ressources forestières régionales. Nous avons la double responsabilité de faire en sorte que la ressource soit protégée et mise en valeur, maintenant et dans le futur.

Oui l'Agence est une formule idéale de gestion territoriale de la ressource. Mais, il y a toujours un mais, il y a des conditions pour réussir la mission de l'Agence : la transparence, la confiance, la volonté de réussir et le respect mutuel de tous les partenaires. Actuellement je constate une absence de volonté chez certains partenaires.

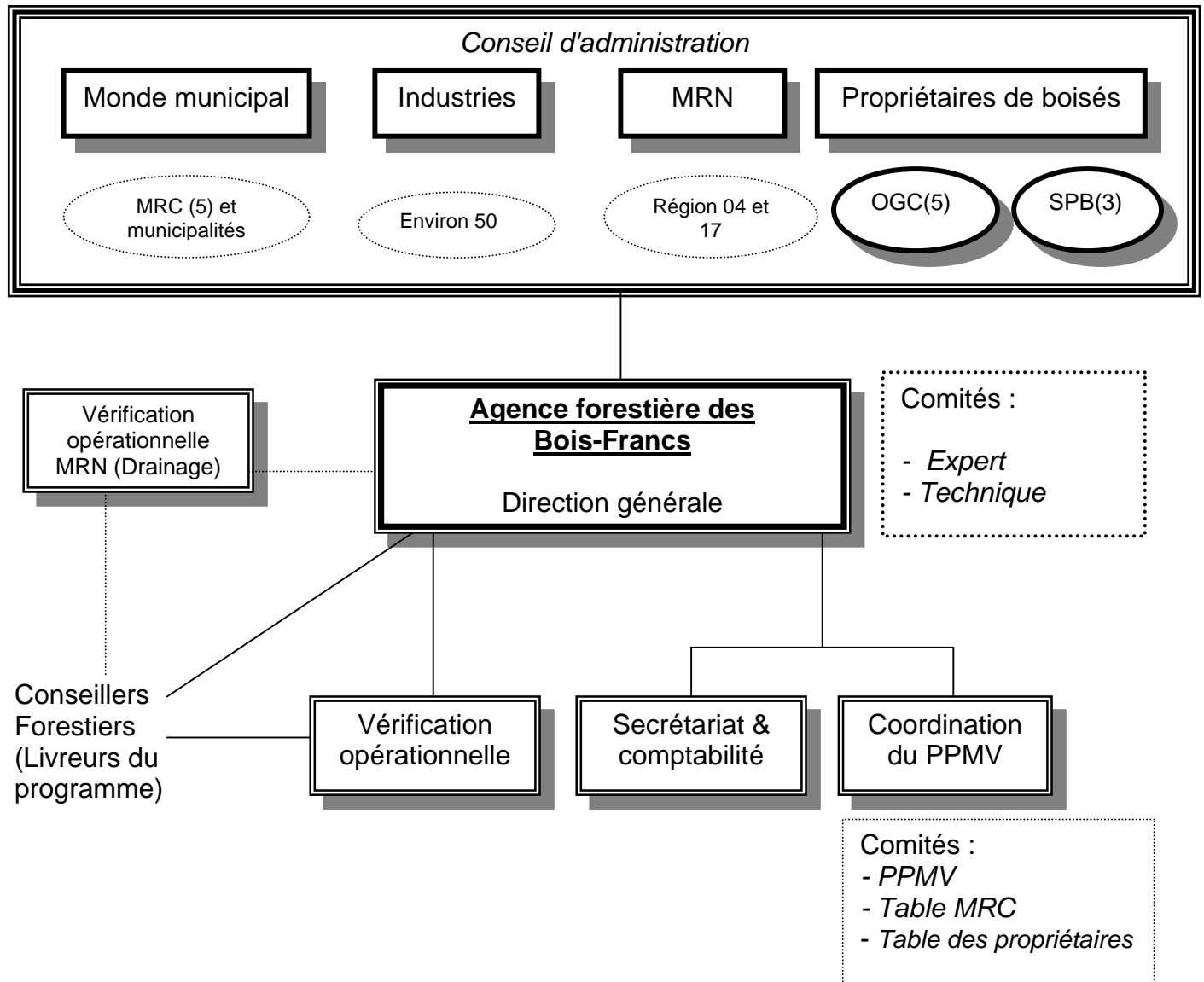
Je considère que la période d'approvisionnement est terminée. Nous sommes à l'heure de passer à l'action et cela ne se fera pas sans dérangement. Disons les choses clairement : la façon la plus économique de faire les travaux c'est lorsque les propriétaires les font, mais les propriétaires n'ont pas tous le temps de les faire alors ils ont besoin de leurs organismes pour les aider, ceux qui profiteront des effets de ces travaux ce sont les industriels. Le MRN continuera de supporter les efforts d'aménagements régionaux si on fait la preuve que les vrais objectifs sont poursuivis honnêtement. Les signaux que je reçois me disent qu'il faudra modifier le programme afin de composer avec l'état actuel et futur de la forêt. Cela sera dérangeant. Nous ferons les virages qu'il faut, à la vitesse qu'il faudra pour respecter les partenaires mais nous le ferons, nous devons le faire.

J'affirme que l'année qui débute est très importante. Nous devons nous mobiliser, comme partenaires, afin de profiter du contexte de la révision du régime forestier. A nous de déposer un projet rassembleur et ensemble nous réussirons à convaincre les décideurs qu'ils font un très bon placement en investissant dans les forêts privées de la région Centre-du-Québec.

En terminant, je me dois de remercier le personnel et les administrateurs pour leur soutien.

Pierre Gaudet, président

LA STRUCTURE DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS



SES MEMBRES

En vertu du statut et des règlements de l'Agence forestière des Bois-Francs, il est possible pour les acteurs forestiers impliqués dans la région Centre-du-Québec d'en devenir membres. Il existe deux statuts de membres au sein de l'Agence forestière des Bois-Francs : les membres réguliers et les membres associés.

LES MEMBRES RÉGULIERS

Peut être admis comme membre régulier de l'Agence, toute **personne morale** ou **organisme** et tout **titulaire de permis d'exploitation d'usine de transformation de bois**, oeuvrant sur le territoire de l'Agence. Les membres réguliers doivent cependant faire partie de l'une ou l'autre des catégories et sous-catégories de membres suivantes :

- Les **municipalités** incluant les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités locales;
- Les **organismes reconnus de producteurs forestiers**, lesquels se divisent en deux sous-catégories : les organismes de gestion en commun (OGC) et les syndicats de producteurs de bois (SPB);
- Les **titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois**, lesquels se divisent en plusieurs sous-catégories : les industriels du sciage et les industriels des pâtes et papiers, l'industrie des panneaux, déroulage, etc.

Les membres réguliers en date du 31 mars 2000 sont :

Dans la catégorie : Les municipalités

Organismes	Sous-catégorie
MRC Arthabaska	MRC
MRC Bécancour	MRC
MRC Drummond	MRC
MRC Érable	MRC
MRC Nicolet-Yamaska	MRC
Paroisse de Princeville	Municipalité

Dans la catégorie : Les organismes reconnus de producteurs forestiers

Organismes	Sous-catégorie
Groupement forestier Nicolet-Yamaska	OGC
Groupement agro-forestier Lotbinière-Mégantic	OGC
Groupement forestier Coopératif de St-François	OGC
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	OGC
Société sylvicole Arthabaska-Drummond Inc.	OGC
Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec	SPB
Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec	SPB
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	SPB

Dans la catégorie : Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

Organismes	Sous-catégorie
Domtar Inc.	Pâtes et papiers
Gérard Crête et Fils	Sciage
Panneaux Mallette OSB	Panneaux
Blanchette et Blanchette	Sciage
Boiscarvin inc.	Sciage
Vexco inc.	Sciage

Les membres associés en date du 31 mars 2000 sont :

Conseillers forestiers de la région de Québec
Luc Bournival, ing. f.

SES ADMINISTRATEURS

Conformément à son règlement intérieur, le conseil d'administration de l'Agence est composé de quatorze (14) administrateurs représentant le Ministre, le milieu municipal, les propriétaires de boisé et le milieu industriel. Au 31 mars 2000, les administrateurs en fonction étaient :

<i>Groupes</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Organisme et durée du mandat (mois)</i>		<i>Durée/fin de mandat</i>
<i>Représentants du Ministre</i>				
	Jacques Pinard	MRN	12	--
	Michel Champagne	MRN	12	--
<i>Le monde municipal</i>				
	Pierre Gaudet	MRC Nicolet Yamaska	12	2000
	Laurent Carignan	MRC de l'Érable	9	
	Bertrand Fortier	MRC de l'Érable	3	2001
	Jacques Joyal	MRC de Drummond	10	2000
	Pierre Luneau	MRC d'Arthabaska	2	
	Yvan Godin	MRC d'Arthabaska	5	
	Normand Soucy	MRC d'Arthabaska	3	2001
<i>Industrie</i>				
	Philippe Grenier	Gérard Crête & Fils	12	2000
	Berthier Boulianne	Bois Carvin	9	
	Jocelyn Champagne	Vexco inc.	3	2001
	Simon-Pierre Fortin	Panneaux Malette OSB	6	
	François Bourassa	Panneaux Malette OSB	6	2000
	Jacques Bray	Domtar inc.	12	2001
<i>Représentants des propriétaires</i>				
<i>OGC</i>				
	Gilles Marcotte	GFNY	2	
	Stéphane Lebel	GAFLM	10	2000
	Marco Morin	SSAD	12	2001
<i>OSPB</i>				
	Gaston Roy	Centre Québec	12	2000
	Claude Breton	Région de Québec	2	
	J.-Pierre Dansereau	Région de Québec	6	
	Denis Villeneuve	Région de Québec	4	2001

Chaque groupe jouit d'un nombre égal de voix même si le nombre d'administrateurs est différent d'un groupe à l'autre. Les administrateurs demeurent en fonction pour une durée de deux (2) ans ou jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

Le conseil d'administration administre l'organisme et les affaires de l'Agence. Il exerce ses pouvoirs par voie de résolutions et étudie toute question qui lui est soumise par l'assemblée générale et veille à la bonne administration de l'Agence. Les décisions du conseil d'administration sont prises sur la base du consensus, c'est-à-dire lorsqu'aucun groupe d'administrateurs ne s'oppose à la décision proposée.

SES CONSEILS ET COMITÉS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année 1999-2000. Toutes les rencontres se sont tenues à la salle du Conseil de la paroisse de Princeville, à l'exception de la réunion du 15 juin 1999 qui a eu lieu au Centre administratif de la MRC de Drummond.

Les réunions se sont tenues les : 19 avril, 3 et 15 juin, 24 août, 12 octobre, 8 novembre, 10 février et le 2 mars 2000. Il y a également eu une rencontre spéciale le 9 septembre 1999 pour examiner en détails le rapport Del Degan sur l'analyse des processus.

Chaque réunion du Conseil est l'occasion de revenir sur la rencontre précédente via le procès-verbal, de prendre connaissance du suivi des décisions prises à ce moment, de suivre l'évolution de la situation financière et le versement aux conseillers forestiers qui réalisent la livraison du programme.

À partir de la séance du 12 octobre, les séances du conseil d'administration se sont déroulées selon une approche favorisant la prise de décision et l'efficacité. Ainsi chaque séance, à partir de ce moment, se déroule comme suit :

Administration :	procès-verbaux, suivis, finance.
Décisions :	dossiers nécessitant la prise de décision.
Discussions :	affaires nouvelles, échanges, approfondissement.
Informations :	diverses informations.

Les points qui ont fait l'objet d'échanges ou de décisions lors des réunions du Conseil d'administration sont :

- Le PPMV en terme de suivis, de délais qui s'allongent et de reports de date, les consultations publiques (2).
- L'examen des comptes rendus du Comité Expert, notamment :
 - révision des normes
 - organisation de la V.O.
- Le rapport Del Degan : le dépôt du rapport, son examen, l'étude des recommandations et les modalités d'application.
- L'organisation de la formation via le Collectif en formation agricole du Centre-du-Québec et le SPBRQ pour la partie couverte par son plan conjoint.
- L'engagement du vérificateur opérationnel.
- Le programme verglas : protocole, embauche, organisation, accréditation des conseillers forestiers et suivis.
- L'examen des demandes d'accréditation pour la livraison du programme régulier.
- Grille de taux 1999-2000.
- La gestion du statut de producteur forestier.
- L'organisation et la tenue d'une session de réflexion réunissant les administrateurs de l'Agence (11 et 12 juin 1999).
- L'examen du rapport du groupe de travail régional sur le coût des travaux (1999-2000), la formation d'un nouveau groupe et le suivi des travaux de ce dernier.
- L'examen de projets divers (volet II, Fondation de la Faune, etc.)
- L'examen de demandes et de dossiers divers (CPTAQ, résolution en provenance de syndicats, FPBQ, etc.).
- L'étude et l'adoption d'un mode de fonctionnement des réunions afin d'en augmenter l'efficacité.

- Amorce de discussions sur quelques projets de politiques, notamment la protection des investissements, recherche et développement, transfert de connaissances.
- Échanges sur la question de la V.O. par rapport aux autres Agences.
- Adoption d'une politique de partage des coûts reliés à des dossiers d'arbitrage de V.O.
- La planification budgétaire 2001-2002.
- En fin d'année, des discussions se sont entamées sur la question de la volonté du MRN à ne plus supporter financièrement le recours aux phytocides pour l'entretien des plantations à partir de 2001.

Les administrateurs reçoivent toujours copie des comptes rendus du comité de Suivi du Sommet. Notons aussi les points suivants :

- Représentativité des MRC au Conseil d'administration de l'Agence.
- Changement d'administrateurs.
- Rapport final d'évaluation des dommages « verglas » aux érablières.
- Mémoire à la RMA sur le plan conjoint du SPBCQ.

TABLEAU DE PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS ET DES GROUPES DES PARTENAIRES AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
<i>Représentant</i>	<i>Présence</i>	<i>Absence</i>	<i>Taux</i>
Pierre Gaudet (N-Y)	6	2	75.00 %
Laurent Carignan (E)	6	0	100.00 %
Bertrand Fortier (E)	1	1	50.00 %
Jacques Joyal (D)	5	1	83.33 %
Pierre Luneau (A)	1	1	50.00 %
Yvan Godin (A)	0	3	0.00 %
Normand Soucy (A)	1	1	50.00%
<i>Monde municipal</i>	20	9	68.97 %
Gilles Marcotte (GFNY)	2	0	100.00 %
Stéphane Lebel (GAFLM)	6	0	100.00 %
Claude Breton (SPBRQ)	1	2	33.33 %
Jean-Pierre Dansereau (SPBRQ)	3	0	100.00 %
Denis Villeneuve (SPBRQ)	2	0	100.00 %
Marco Morin (SSAD)	6	2	75.00 %
Gaston Roy (SPBCQ)	7	1	87.50 %
<i>Propriétaires de boisé</i>	27	5	84.38 %
Philippe Grenier (CRÊTE)	7	1	87.50 %
Berthier Boulianne (BOISCARVIN)	3	3	50.00 %
Jocelyn Champagne (VEXCO)	2	0	100.00 %
Simon-Pierre Fortin (MALETTE)	2	2	50.00 %
François Bourassa (MALETTE)	4	0	100.00 %
Jacques Bray (DOMTAR)	6	2	75.00 %
<i>Industriels</i>	24	8	75.00 %
Jacques Pinard (MRN)	7	1	87.50 %
Michel Champagne (MRN)	7	1	87.50 %
<i>MRN</i>	14	2	87.50 %

Notons enfin que les administrateurs ont participé à une séance de réflexion en juin 1999. L'objectif poursuivi était de resserrer les liens des administrateurs autour de la responsabilité qu'ils assument envers leur Agence. Cette rencontre fut aussi l'occasion de préciser la mission de l'Agence, à savoir :

Au premier chef, les sommes rendues disponibles par les partenaires doivent servir à la mise en valeur de la production de fibre. Cette mise en valeur ne doit pas se faire au détriment de certains autres éléments vocationnels de la forêt. On doit les respecter. La mise en valeur des autres éléments vocationnels sont conditionnels à l'émergence d'autres sources de financement.

Le secrétariat associé aux réunions du Conseil d'administration a été tenu par M. Jacques Moisan.

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le Conseil exécutif est composé de 5 membres représentant chacun des partenaires. Au cours de l'exercice 1999-2000, le Conseil exécutif était composé de :

M. Pierre Gaudet, président	Représentant du monde municipal
M. Gaston Roy, vice-président	Représentant des organismes de producteurs forestiers
M. Jacques Bray	Représentant des titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois
M. Marco Morin	Représentant des organismes de producteurs forestiers
M. Jacques Pinard	Représentant du Ministre

Les membres du Conseil exécutif se sont réunis à huit (8) reprises. Ces rencontres ont eu lieu les 19 avril, 9 juillet, 18 août, 22 septembre, 29 septembre, 25 novembre 1999, le 17 janvier et le 10 février 2000.

TABLEAU DE PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS AUX SÉANCES DU CONSEIL EXÉCUTIF			
<i>Représentant</i>	<i>Présence</i>	<i>Absence</i>	<i>Taux</i>
Pierre Gaudet	7	1	87.50 %
Marco Morin	5	3	62.50 %
Gaston Roy	8	0	100.00 %
Jacques Bray	7	1	87.50 %
Jacques Pinard	6	2	75.00 %

Les dossiers suivants ont été traités durant les séances du Conseil exécutif :

- Analyse des processus : rencontre avec les consultants, élaboration de recommandations au CA, étude et recommandations au CA sur les modalités d'application.
- Examen et décision relative à la gestion du personnel : embauche, conditions de travail, etc.
- Étude du budget 1999-2000 et plan de travail.
- Examen du mode de fonctionnement du Conseil d'administration et recommandations.
- Suivi d'un dossier auprès du commissaire général du travail.
- La position de l'Agence quant aux réunions de l'ensemble des agences (rencontre provinciale).
- Étude de certaines demandes et projets : CLDE, CRCDCQ, SPBE, MAPAQ, Évaluation du potentiel acéricole, etc.
- Autorisation d'acquisition ou de disposition d'équipements (meubles, GPS, ...).
- Recommandations sur l'allocation de surplus budgétaire.
- Réflexion sur la pertinence d'incorporer l'AFBF.
- Examen de la problématique liée à l'échéancier du PPMV et des coûts associés.
- Étude préliminaire de la planification budgétaire 2000-2001 et suivi de l'évolution de la situation financière, particulièrement en fin d'année.
- Recommandation au CA relativement à la tenue d'une deuxième séance de consultation publique.
- Échanges sur le mandat et l'évolution du dossier confié au groupe de travail sur le coût des travaux.
- Échange régulier sur l'évolution de la V.O. (fonctionnement, résultats et coûts).

Le secrétariat associé aux réunions du Conseil exécutif a été tenu par M. Jacques Moisan.

LE COMITÉ EXPERT

Les membres du comité Expert, mandatés pour alimenter le Conseil d'administration sur divers dossiers et pour étudier des aspects techniques liés à la livraison du programme, se sont réunis à quatre (4) reprises soit le 1^{er} avril, le 16 juin, le 20 octobre 1999 et le 1^{er} février 2000.

Les personnes ayant participé aux travaux du Comité sont :

Représentants des propriétaires de boisés	OGC	Rencontres	
		M. Martin Larrivée	1
	M. Martin Plante	3	
	M. Réjean Benoit	3	
Représentants du MRN	SPB	M. Ghislain Leblond	3
		M. J.-P. Dansereau	3
		M. Denis Villeneuve	1
	M. Gérald Lapierre	2	
	Mme Johanne Banville	1	
Représentants industriels	M. Simon-Pierre Fortin	1	
	M. François Bourassa	2	

Le secrétariat a toujours été assuré par M. Jacques Moisan. Par ailleurs, M. François Vachon a participé à trois rencontres. M. Pierre Jean du MRN a aussi participé à la rencontre du 16 juin 1999.

L'essentiel des points ayant constitué l'ordre du jour de ces rencontres a été :

- Examen annuel des normes, ajustement, modifications et introduction de nouveautés.
- Organisation de la V.O. et orientation de gestion.
- Étude d'un cas d'arbitrage.
- Examen du bulletin de V.O. Étude d'alternatives pouvant le rendre moins sensible.
- Ébauche relative à l'élaboration de politiques au sein de l'AFBF (recherche, représentation, protection des travaux).
- Normes d'élagage et de taille de formation.
- Recommandation au CA d'un texte d'orientation sur le transfert de connaissance, incluant la notion de conseils techniques aux propriétaires.
- Disposition de plusieurs demandes relatives à l'admissibilité et la gestion de cas particuliers de livraison du programme.
- Échanges sur la notion de densité du reboisement, sujet découlant d'une visite terrain avec deux chercheurs du MRN et l'ensemble des conseillers forestiers à l'automne 1999.

LE COMITÉ TECHNIQUE (AD HOC)

Ce comité *ad hoc* s'est réuni une fois, au cours de l'hiver 2000. Il avait comme mandat d'étudier les améliorations à introduire au cadre normatif et de faire des recommandations au comité Expert.

Les personnes ayant participé à cette rencontre sont :

M. Daniel St-Hilaire SSAD M. Claude Bergeron CFRQ
 M. Daniel Champoux GFNY

Notons qu'encore cette année les conseillers forestiers étaient invités à soumettre des ajustements avant la tenue de cette rencontre.

LE COMITÉ PPMV

Les membres du comité sont messieurs :

Ghislain Leblond		SPBCQ
Gérald Lapierre		MRN
Stéphane Lebel		GFLM
Simon-Pierre Fortin (½)	François Bourassa (½)	Mallette Québec
Denis Ouellette		MRC Arthabaska
François Brassard		AFBF (secrétaire)
Jacques Moisan		AFBF

Le comité a poursuivi son travail de supervision des travaux de l'équipe du PPMV. Les rencontres se sont tenues le 6 mai, 18 juin, 5 août, 9 septembre, 26 octobre, 25 novembre 1999, 26 janvier 2000, 21 février et 28 mars 2000. Plusieurs autres rencontres ont eu lieu en cours d'année, notamment avec CERFO (3) et le Comité de soutien aux PPMV. Ces rencontres visaient essentiellement à appuyer l'Agence dans la démarche du calcul de possibilité et à valider les étapes de réalisation.

Les principaux points traités lors de ces rencontres ont porté sur :

- La réglementation municipale (Table MRC).
- Le bilan de la première consultation publique.
- Le dossier de la biodiversité.
- Le sondage des propriétaires : suivi, compilation, analyse, lecture.
- Table des propriétaires.
- Analyse des paysages : rapport final.
- Calcul de la possibilité :
 - Diagnostics sylvicoles
 - Séries d'aménagement
 - Groupes prioritaires
 - Traitements sylvicoles
 - Stratégies
- Plan d'action et échéancier et regard sur l'équipe disponible.
- Plan de rédaction du PPMV.
- Soirée d'échanges avec les intervenants multiressources.
- Deuxième consultation publique.
- Examen des problématiques.
- Portrait économique : première version.
- Identification des orientations.

Chaque rencontre était aussi l'occasion de faire le suivi de l'évolution des différents aspects du projet.

LA TABLE DES MRC

Depuis le début de l'élaboration du PPMV, et compte tenu de l'obligation d'arrimer le Plan aux schémas d'aménagement des MRC, se tiennent des réunions de travail avec les aménagistes des MRC. Au cours de la dernière année, des rencontres se sont tenues le 30 avril, 2 septembre 1999 et 7 février 2000.

Ces réunions ont porté sur la réglementation de l'abattage et la difficulté d'appliquer cette réglementation, la synthèse des démarches sur le volet « protection » du PPMV et une rencontre pour faire le point sur l'évolution du dossier.

LA TABLE DES PROPRIÉTAIRES

Une rencontre a eu lieu le 26 mai 1999 avec cinq propriétaires. Cette rencontre a permis d'aborder, de façon informelle, la nature des objectifs à poursuivre et de dresser une première liste de moyens.

LA TABLE MULTIRESSOURCES

L'Agence a tenu une soirée d'échanges avec des représentants de divers secteurs qui accordent de l'importance à la forêt. Plus d'une trentaine d'invitations avaient été envoyées. Des gens parmi différents domaines ont répondu à l'invitation : mycologie, récréo-touristique, chasse et pêche, ornithologie et environnement.

SON PERSONNEL

Les programmes spéciaux – Le programme verglas :

Annie Sylvestre, ing. f., coordonnatrice	De avril 1999 à février 2000
Sophie Simard, ing. f., coordonnatrice	Depuis mars 2000

Le PPMV :

François Brassard, ing. f. M. Sc.	Coordonnateur (12 mois) Coordination Calcul de possibilité Collaborateur journal Forum
Marylène Plante, ing. f.	Adjointe au coordonnateur (8 mois) Document de connaissances Sondage auprès des propriétaires Document économique (partiel)
Annie Lachance	Anthropologue (5 mois) Sondage auprès des propriétaires
Martin Rodrigue	Géographe, M. Sc. (12 mois) Géomatique Cartographie Calcul de possibilités Gestion des bases de données
Caroline St-Pierre	Biologiste (11 mois) Portrait de la biodiversité
Lucie Dupuis	Secrétaire (8 mois) Travail de secrétariat

Administration et gestion courantes :

Céline Brault	Adjointe administrative (12 mois) Secrétariat Comptabilité Système de gestion des forêts privées Collaboratrice
François Vachon	Technicien forestier (9 mois) Vérification opérationnelle Administrateur au Collectif en formation agricole Support aux conseillers forestiers
Jacques Moisan, ing. f. M. Sc.	Directeur général (12 mois) Gestion du programme d'aménagement Support au PPMV Collaborateur au journal Forum Gestion du personnel Et toutes autres tâches...

Le siège social de l'Agence est situé au 40, Route de la Grande Ligne à Victoriaville. Des espaces de bureaux sont loués de la MRC d'Arthabaska et également sur le boulevard Industriel, afin de loger temporairement l'équipe du PPMV.

CONTRIBUTION NON MONÉTAIRE

Le partenariat associé à la gestion régionale des forêts privées a été cristallisé par la création de l'Agence. Les partenaires continuent à supporter le fonctionnement de leur organisme en participant à des rencontres, en alimentant les débats et en s'impliquant de diverses façon (jusqu'à fournir le papier!).

Le tableau qui fait état de l'estimation de la valeur des contributions non monétaires des partenaires au fonctionnement de l'année 1999-2000 est le suivant :

<i>Partenaires</i>	<i>Organismes</i>	<i>Valeur</i>	<i>Total</i>
Ministère des ressources naturelles	MRN	68,600 \$	68,600 \$
Industries	Panneaux Malette	7,400 \$	
	Domtar	7,000 \$	
	Gérard Crête & Fils	1,700 \$	
	Boiscarvin	2,025 \$	
	Vexco	585 \$	18,710 \$
Monde municipal	MRC Drummond	3,400 \$	
	MRC l'Érable	1,907 \$	
	MRC Arthabaska	990 \$	
	MRC Bécancour	600 \$	
	MRC Nicolet Yamaska	1,965 \$	
	Paroisse de Princeville	350 \$	9,212 \$
Propriétaires de boisé	SPBCQ	5,271 \$	
	SPBRQ	9,990 \$	
	OGC-SSAD	3,640 \$	
	OGC-GFNY	2,295 \$	
	OGC-GAFLM	2,250 \$	
	Autres	1,700 \$	25,146 \$
	Total		2,440 \$

La valeur non-monétaire a été estimée par chacun des partenaires. Elle englobe la valeur de la participation à divers comités (CA, CE, Expert, Technique, PPMV, Groupe de travail,) le déplacement, le prêt de salle, support technique, biens et services, préparation de rencontres, etc....

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1999-2000

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DES PARTENAIRES

La réalisation de travaux sylvicoles et le fonctionnement de l'Agence ont pu se faire grâce aux contributions des partenaires, notamment du ministère des Ressources naturelles, pour un montant de 2 309 768\$. La contribution du MRN a représenté 83,5% des sources de fonds, excluant les projets.

Notons que de façon exceptionnelle, la région a pu profiter de fonds de soutien à l'emploi du ministère de l'emploi et de la solidarité. D'un montant de 20,000 \$, ces fonds ont contribué à maintenir temporairement à l'emploi certaines personnes clés associées à l'élaboration du PPMV au cours de l'automne 1999.

Les contributions des titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois (industriels) ont atteint un montant de 456,098 \$. Cette contribution représente 16.5 % des sources de fonds de la dernière année. Rappelons que la contribution des industriels, à l'échelle provinciale, a été fixée à 8 millions de dollars. Pour l'instant, les industriels versent 1,45\$/m³ de bois acheté dans la région. Ce montant unitaire devrait baisser prochainement afin de régulariser la contribution des industriels à huit millions de dollars.

Le tableau qui suit montre pour les 3 dernières années les contributions des industriels par catégories de volumes d'achat, la valeur des achats et le nombre d'usines concernées.

VOLUME EN M ³	1997-1998		1998-1999		1999-2000	
	USINES	ACHAT	USINES	ACHAT	USINES	ACHAT
5 000 et moins	31	38 307 \$	33	40 059 \$	37	51 953 \$
5 001 à 10 000	0	0 \$	2	14 723 \$	0	0 \$
10 001 à 20 000	5	119 071 \$	2	38 940 \$	3	65 779 \$
20 001 à 30 000	0	0 \$	3	104 852 \$	3	100120 \$
30 001 à 40 000	1	55 981 \$	1	55 298 \$	0	0 \$
40 000 et plus	3	226 177 \$	3	228 411 \$	3	238 247 \$
TOTAL	40	*439 537 \$	44	482 287 \$	46	456 099 \$

- **1997-1998 : inclut 24 835 \$ reçus après l'année d'exercice.**
- **1999-2000 : inclut 27 986 \$ reçus après l'année d'exercice.**

Notons enfin, des revenus d'intérêts de 39 653 \$ générés par les placements des excédents temporaires. Ces revenus aident à réduire la ponction sur l'enveloppe globale afin de couvrir une partie des frais administratifs.

Les tableaux qui suivent montrent les résultats de l'année en termes de déclarations de volumes des industriels par essences et territoires de MRC.

DÉCLARATION DE VOLUMES DE BOIS (M ³) ACHETÉS SUR LES FORÊTS PRIVÉES 1997-1998											
MRC	SEP	PINS	MEL	PRU	THO	PET	PEU	BOP-BOJ	ÉRS-ER	FM	TOTAL
Arthabaska	57 173,37	9 916,71	974,24	790,32	4 953,87	1 598,1	3 864,9	119,66	265,74	13 182,06	92 838,97
Bécancour	21 445,51	2 151,47	607,29	1 475,92	375,69	770,19	2 220,0	---	---	9 083,64	38 129,71
Drummond	13 013,65	8 209,63	294,57	296,28	227,31	1 644,1	3 375,0	24,17	107,13	9 239,81	36 431,65
L'Érable	47 696,5	10 242,22	642,5	614,07	4 708,83	2 193,48	3 895,27	115,87	43,6	15 059,17	85 211,51
Nicolet-Yamaska	7 875,42	3 911,3	148,46	494,22	2 309,93	630,83	953,0	8,08	125,7	3 741,12	20 198,06
Inconnu	29 116,86	---	15,2	---	---	---	---	---	---	---	29 132,06
TOTAL	176 321,31	34 431,33	2 682,26	3 670,81	12 575,63	6 836,7	14 308,17	267,78	542,17	50 305,80	301 941,96
Pourcentage	58.40	11.40	.89	1.22	4.16	2.26	4.74	.09	.18	16.66	100.00

DÉCLARATION DES VOLUMES DE BOIS (M ³) ACHETÉS SUR LES FORÊTS PRIVÉES 1998-1999											
MRC	SEP	PINS	MEL	PRU	THO	PET	PEU	BOP-BOJ	ÉRS-ER	FM	TOTAL
Arthabaska	76 843,16	16 028,51	155,23	452,38	2 048,87	2 464,55	9 227,03	775,6	131,09	27 663,48	135 789,91
Bécancour	20 577,85	4 707,26	19,67	315,87	247,41	1 654,96	2 929,52	256,02	355,99	8 113,78	39 178,33
Drummond	28 311,0	6 239,47	216,96	191,95	428,87	1 980,75	5 295,87	140,38	200,99	8 986,99	51 993,23
L'Érable	51 940,38	6 230,15	109,94	1 287,13	1 479,19	2 833,43	7 708,71	246,92	144,7	10 601,64	82 582,19
Nicolet-Yamaska	7 986,24	6 674,13	1,36	1 216,77	124,92	260,12	1 909,7	726,86	331,83	4 122,8	23 354,73
Inconnu	---	35,04	---	---	---	---	---	---	---	---	35,04
TOTAL	185 658,63	39 914,56	503,16	3 464,1	4 329,26	9 193,81	27 070,83	2 145,78	1 164,6	59 488,69	332 933,43
Pourcentage	55.76	11.99	.15	1.04	1.30	2.76	8.13	.64	.35	17.87	100.00

DÉCLARATION DES VOLUMES DE BOIS (M ³) ACHETÉS SUR LES FORÊTS PRIVÉES 1999-2000											
MRC	SEP	PINS	MEL	PRU	THO	PET	PEU	BOP-BOJ	ÉRS-ER	FM	TOTAL
Arthabaska	71 768,43	3 648,80	309,81	259,05	4 601,98	2 781,11	9 013,53	67,24	120,31	25 772,87	118 343,13
Bécancour	23 182,56	1 732,71	67,48	386,19	214,09	1 418,86	3 600,28	372,28	270,84	6 838,33	38 083,62
Drummond	18 979,84	3 468,86	34,28	58,78	3 097,86	2 138,94	4 717,00	6,82	152,04	10 384,18	43 037,59
L'Érable	63 717,24	1 115,52	150,47	606,75	4 795,96	3 213,73	6 225,84	152,51	330,07	12 958,00	93 266,09
Nicolet-Yamaska	978,00										978,00
Inconnu	8 544,52	1 194,64	41,94	924,42	3 687,84	727,28	2 213,97	40,27	92,00	3 374,50	20 842,38
TOTAL	187 170,59	11 160,53	603,98	2 235,19	16 397,72	10 279,93	25 770,62	639,12	965,26	59 327,88	314 550,82
Pourcentage	59.50	3.55	0.19	0.71	5.21	3.27	8.19	0.20	0.31	18.86	100.00

LÉGENDE

SEP : Sapin et épinette
PINS : Pins
FM : Feuillus mélangés

MEL : Mélèze
PRU : Pruche

BOP : Bouleau à papier
BOJ : Bouleau jaune

ERS : Érable à sucre
ER : Autres érables

DÉCLARATION DES VOLUMES DE BOIS (M³) ACHETÉS SUR LES FORÊTS PRIVÉES/MRC

MRC	1997-1998		1998-1999		1999-2000	
	VOLUME	%	VOLUME	%	VOLUME	%
Arthabaska	92 838,97	30,7 %	135 789,91	40,8 %	118 343,12	37,6
Bécancour	38 129,71	12,6 %	39 178,33	11,8 %	38 083,63	12,1
Drummond	36 431,65	12,1 %	51 993,23	15,6 %	43 037,59	13,7
L'Érable	85 211,51	28,2 %	82 582,19	24,8 %	93 266,10	29,7
Nicolet-Yamaska	20 198,06	6,7 %	23 354,73	7,0 %	20 842,38	6,6
Inconnu	29 132,06	9,7 %	35,04	0,0%	978,0	0,3

La programmation et l'exécution des travaux

Le programme de mise en valeur des forêts privées, dont l'Agence assure la gestion, a utilisé près de 93.5 % des fonds (2,623,008\$) pour les travaux sylvicoles. La livraison de ce programme auprès des propriétaires de boisés est assurée par les "agents livreurs" communément appelés Conseillers forestiers. Ces derniers, sur la base de l'allocation budgétaire consentie à chacun, doivent produire une programmation des travaux en début d'année. Le tableau suivant fait un parallèle entre la programmation et les réalisations. On note qu'en général, les réalisations concrètes correspondent à la programmation à l'exception du Plan d'aménagement forestier.

TRAVAUX EXÉCUTÉS VERSUS PROGRAMMATION POUR 1999-2000

Traitements	Programmation			Exécution		
	Quantités	Dollars	% Budget	Quantités	Dollars	% Budget
Remise en production - Préparation de terrain (05)	960 ha	589 053	22.9	769.3 ha	568 019	21.7
Remise en production - Plantation (06)	2 572 000 plants	769 533	29.9	2 737 122 plants	767 435	29.3
Entretien de plantation (07)	1080 ha	549 640	21.4	1183 ha	607 200	23.1
Éducation de peuplements - Traitements non commerciaux (08)	118 ha	86 587	3.4	159.7 ha	125 885	4.8
Éducation de peuplements - Traitements commerciaux (09)	475 ha	238 992	9.2	375.3 ha	224 978	8.6
Drainage (10)	151 km	168 591	6.5	163.4 km	183 533	7.0
Voirie forestière (10)	62 km	71 347	2.8	66.2 km	71 185	2.7
Plan d'aménagement forestier (11)	708 unités	101 149	3.9	484	74 770	2.8

Les travaux réalisés

Environ 1100 propriétaires ont bénéficié du programme en 1999-2000. Le montant moyen d'aide financière accordée par propriétaire se situe à environ 2385\$. Rappelons que l'aide financière maximale annuelle, à laquelle a droit un propriétaire, est de 20 000\$. Les tableaux qui suivent montrent, pour chacun des Conseillers Forestiers, les montants consacrés aux grands groupes de travaux pour les 3 dernières années. On présente ensuite, par MRC, les sommes utilisées par activité pour la même période.

Conseillers forestiers accrédités	Type d'aide	Préparation de terrain	Mise en terre De plants	Entretien Plantation	Traitements Non commerc.	Traitements commerciaux	Drainage et voirie	Plans De Gestion	TOTAL
Syndicat producteurs de bois Centre-du-Québec	Ind.	30 976\$	4 035\$	3 879\$	0\$	0\$	16 722\$	2 080\$	57 693\$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	OGC	4 141\$	13 880\$	486\$	5 502\$	36 690\$	8 966\$	1 805\$	71 470\$
	Ind.	1 257\$	12 465\$	0\$	302\$	7 855\$	577\$	130\$	22 586\$
Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic inc.	OGC	49 537\$	88 301\$	40 786\$	23 142\$	15 101\$	38 505\$	5 305\$	260 679\$
Groupement forestier coopératif Saint-François	OGC	0\$	2 139\$	0\$	377\$	12 402\$	0\$	515\$	15 434\$
	Ind.	0\$	3 811\$	0\$	0\$	2 371\$	0\$	520\$	6 703\$
Mario Durocher, ingénieur forestier	Ind.	0\$	0\$	1 336\$	0\$	1 188\$	0\$	0\$	2 524\$
Coopérative forestière du Bas-St-Maurice	Ind.	0\$	12 017\$	12 096\$	1 802\$	8 712\$	0\$	260\$	34 888\$
Société sylvicole Arthabaska-Drummond inc.	OGC	202 010\$	231 377\$	239 914\$	8 143\$	81 869\$	131 837\$	4 015\$	899 168\$
	Ind.	39 678\$	42 011\$	10 049\$	0\$	10 176\$	35 045\$	4 930\$	141 891\$
Groupement forestier Nicolet-Yamaska inc.	OGC	149 043\$	152 713\$	126 895\$	906\$	27 966\$	61 235\$	4 910\$	523 670\$
	Ind.	18 610\$	31 058\$	25 487\$	0\$	9 111\$	20 535\$	5 315\$	110 117\$
Conseillers forestiers de la région de Québec	Ind.	53 694\$	107 083\$	50 750\$	19 547\$	12 213\$	33 410\$	4 640\$	281 339\$
TOTAL :		548 949\$	700897\$	511 681\$	59 723\$	225 656\$	346 836\$	34 425\$	2 428 169\$

Conseillers forestiers Accrédités	Type d'aide	Préparation De terrain	Mise en terre De plants	Entretien Plantation	Traitements Non commerc.	Traitements commerciaux	Drainage et voirie	Plans De gestion	TOTAL
Syndicat producteurs de bois Centre-du-Québec	Ind.	19 468\$	58 499\$	16 862\$	1 188\$	3 316\$	5 696\$	1 030\$	106 060\$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	OGC	13 921\$	15 307\$	8 190\$	0\$	21 076\$	12 492\$	2 330\$	73 318\$
	Ind.	5 155\$	21 330\$	0\$	0\$	8 913\$	1 455\$	910\$	37 763\$
Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic inc.	OGC	70 354\$	83 807\$	67 019\$	17 595\$	25 566\$	22 203\$	8 530\$	295 076\$
Groupement forestier coopératif Saint-François	OGC	1 917\$	6 765\$	0\$	0\$	6 609\$	0\$	1 165\$	16 457\$
	Ind.	0\$	0\$	0\$	0\$	9 396\$	1 265\$	260\$	10 921\$
Luc Bournival	Ind.	332\$	6 696\$	11 718\$	3 276\$	24 752\$	0\$	260\$	47 034\$
Société sylvicole Arthabaska-Drummond inc.	OGC	234 266\$	215 022\$	251 599\$	23 906\$	59 019\$	103 006\$	10 265\$	897 085\$
	Ind.	78 306\$	63 632\$	21 882\$	0\$	3 284\$	29 049\$	2 455\$	198 609\$
Groupement forestier Nicolet-Yamaska inc.	OGC	152 136\$	133 540\$	129 969\$	2 184\$	42 152\$	45 857\$	9 585\$	515 425\$
	Ind.	51 555\$	32 639\$	16 985\$	0\$	23 514\$	35 079\$	6 220\$	165 993\$
Conseillers forestiers de la région de Québec	Ind.	62 369\$	109 994\$	60 523\$	23 436\$	21 256\$	22 492\$	7 470\$	307 542\$
TOTAL :		689 782\$	747 235\$	584 749\$	71 586\$	248 855\$	278 599\$	50 480\$	2 671 288\$

Conseillers forestiers Accrédités	Type d'aide	Préparation De terrain	Mise en terre De plants	Entretien Plantation	Traitements Non commerc.	Traitements commerciaux	Drainage et voirie	Plans De gestion	TOTAL
Syndicat producteurs de bois Centre-du-Québec	Ind.	9 486\$	56 876\$	9 999\$	7 988\$	4 884\$	6 702\$	7 130\$	103 065\$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	OGC	15 665\$	32 605\$	6 741\$		1 088\$	12 339\$	1 300\$	69 738\$
	Ind.	10 896\$	3 782\$	1 134\$	4 032\$	6 784\$	11 198\$	1 670\$	39 496\$
Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic inc.	OGC	55 918\$	80 866\$	89 952\$	20 146\$	28 056\$	15 191\$	8 925\$	299 054\$
Groupement forestier coopératif Saint-François	OGC	12 749\$	5 297\$	315\$		1 420\$	1 378\$	255\$	21 414\$
	Ind.	3 403\$			945\$		1 357\$		5 705\$
Luc Bournival	Ind.		11 722\$	18 963\$	16 348\$	615\$		390\$	48 038\$
Société sylvicole Arthabaska-Drummond inc.	OGC	149 900\$	269 992\$	235 118\$	41 245\$	59 603\$	91 249\$	32 150\$	879 257\$
	Ind.	79 076\$	45 612\$	12 275\$	8 736\$	21 341\$	25 767\$	8 170\$	200 977\$
Groupement forestier Nicolet-Yamaska inc.	OGC	93 210\$	131 840\$	142 452\$	3 276\$	71 672\$	40 016\$	5 570\$	488 036\$
	Ind.	49 539\$	36 496\$	25 661\$	7 588\$	9 724\$	28 252\$	3 765\$	161 025\$
Conseillers forestiers de la région de Québec	Ind.	88 179\$	92 347\$	64 592\$	15 581\$	19 791\$	21 268\$	5 445\$	307 203\$
TOTAL :		568 021\$	767 435\$	607 202\$	125 885\$	224 978\$	254 717\$	74 770\$	2 623 008\$

**VENTILATION DE L'AIDE FINANCIÈRE
PAR MRC ET PAR GRANDS GROUPES DE TRAVAUX
DEPUIS 3 ANS**

MRC 1997-1998

ACTIVITÉ	MRC ARTHABASKA	MRC BÉCANCOUR	MRC DRUMMOND	MRC L'ÉRABLE	MRC NICOLET-YAM.	TOTAL
Préparation terrain	158 189\$	132 577\$	106 919\$	101 293\$	49 969\$	548 949\$
Reboisement	217 835\$	145 225\$	98 200\$	180 555\$	59 079\$	700 987\$
Entretien plantation	182 220\$	97 786\$	93 094\$	80 223\$	58 357\$	511 681\$
T. Non-commerciaux	13 041\$	1 510\$	2 180\$	42 992\$	0\$	59 723\$
Trait. Commerciaux	115 324\$	30 131\$	42 670\$	35 886\$	1 644\$	225 656\$
Drainage et voirie	122 886\$	73 456\$	48 959\$	77 126\$	24 408\$	346 836\$
Plan de gestion	8 020\$	9 580\$	2 730\$	10 595\$	3 115\$	34 425\$
TOTAL :	817 517\$	490 226\$	394 754\$	528 672\$	196 572\$	2 428 169\$
%	33,7 %	20,2 %	16,2 %	21,8 %	8,1 %	100 %

MRC 1998-1999

ACTIVITÉ	MRC ARTHABASKA	MRC BÉCANCOUR	MRC DRUMMOND	MRC L'ÉRABLE	MRC NICOLET-YAM.	TOTAL
Préparation terrain	214 132\$	133 512\$	153 268\$	142 315\$	46 554\$	689 782\$
Reboisement	252 825\$	140 574\$	96 270\$	193 774\$	63 791\$	747 235\$
Entretien plantation	225 237\$	128 519\$	78 375\$	106 008\$	46 608\$	584 749\$
T. Non-commerciaux	19 304\$	2 184\$	1 188\$	45 634\$	3 276\$	71 586\$
Trait. Commerciaux	94 889\$	78 254\$	34 521\$	25 811\$	15 379\$	248 855\$
Drainage et voirie	112 181\$	62 373\$	38 542\$	45 979\$	19 521\$	278 599\$
Plan de gestion	15 175\$	12 700\$	5 705\$	13 665\$	3 235\$	50 480\$
TOTAL :	933 744\$	558 117\$	407 871\$	573 187\$	198 366\$	2 671 288\$
%	34,9 %	20,9 %	15,3 %	21,5 %	7,4 %	100 %

MRC 1999-2000

ACTIVITÉ	MRC ARTHABASKA	MRC BÉCANCOUR	MRC DRUMMOND	MRC L'ÉRABLE	MRC NICOLET-YAM.	TOTAL
Préparation terrain	233 698\$	141 231\$	55 957\$	109 576\$	27 558\$	568 020\$
Reboisement	260 255\$	133 362\$	181 629\$	146 619\$	45 571\$	767 436\$
Entretien plantation	139 036\$	127 171\$	133 251\$	134 979\$	72 764\$	607 201\$
T. Non-commerciaux	50 145\$	8 034\$	15 265\$	40 407\$	12 034\$	125 885\$
Trait. Commerciaux	91 303\$	61 920\$	10 149\$	48 732\$	12 875\$	224 979\$
Drainage et voirie	101 108\$	64 931\$	31 701\$	33 745\$	23 233\$	254 718\$
Plan de gestion	35 530\$	8 825\$	11 270\$	14 870\$	4 275\$	74 770\$
TOTAL :	911 075\$	545 473\$	439 222\$	528 928\$	198 309\$	2 623 007\$
%	34.7%	20.8%	16.7%	20.2%	7.6%	100%

Vérification opérationnelle 1999-2000

Le mandat de la vérification opérationnelle a été assumé, pour une première année par l'Agence. Le MRN a conservé la VO du drainage forestier et de la calibration des appareils d'épandage de phytocides (pour des raisons liées à la protection de l'environnement).

Peu de changements sont intervenus quant au *modus operandi*. Le niveau de VO est passé de 15 % à 10 % et nous avons continué à vérifier, au niveau des prescriptions, 10 % des traitements dont l'exécution altère l'état initial de la parcelle et rend la vérification *à priori* obligatoire.

Le principal avantage de la VO effectuée par l'Agence a été qu'une seule personne agissait auprès des Conseillers Forestiers. Cela a beaucoup facilité la propagation des messages en provenance de l'Agence sur la qualité des travaux et l'interprétation à faire de la norme. Ce fut aussi l'occasion de tenter d'amener les ingénieurs forestiers à s'impliquer davantage dans la prise de décisions en appui à leurs techniciens. En effet l'Agence ayant des ressources limitées, a tenté d'amener les ingénieurs forestiers à poser un premier diagnostic avant, si nécessaire, de s'adresser à l'Agence pour obtenir des autorisations sur des traitements à la limite des normes.

Plus spécifiquement, la vérification opérationnelle vise les objectifs suivants :

- Vérifier la conformité des interventions des conseillers forestiers avec les cahiers d'instructions de l'Agence
- Valider les informations fournies par les producteurs et les conseillers forestiers
- Évaluer les modalités d'application prévues dans les cahiers d'instructions
- Assurer un soutien technique aux conseillers forestiers.

Le niveau de vérification opérationnelle visé pour 1999-2000 était de 10 % pour un groupe identifié de prescriptions et 10 % des rapports d'exécution. La sélection des projets à vérifier est faite aléatoirement en utilisant le système de gestion des forêts privées (SGFP). Cependant, pour le reboisement, la sélection se fait manuellement au hasard. Le sommaire des résultats est présenté ci-après. Des résultats plus détaillés sont présentés en annexe II.

Les conseillers forestiers ont présenté 1756 prescriptions de travaux sylvicoles à l'Agence et 1792 rapports d'exécution ont été fournis en annexe aux factures. Notons que 2927 propriétaires forestiers détiennent leur statut de producteurs forestiers reconnus et que 271 propriétaires forestiers sont détenteurs d'un PAF à échéance récente. On estime ainsi le nombre de producteurs avec statut à 3198.

Les résultats, tous conseillers confondus, donnent le bilan suivant :

Bilan de vérification opérationnelle (3 ans)

Conformité des prescriptions (Services Techniques)	<u>1997-1998</u>	<u>1998-1999</u>	<u>1999-2000</u>
Administratif	97 %	99 %	100 %
Technique	99 %	98 %	99 %
Terrain	95 %	96 %	98 %
Conformité des rapports d'exécution (Services Techniques)	<u>1997-1998</u>	<u>1998-1999</u>	<u>1999-2000</u>
Administratif	100 %	99 %	99 %
Technique	96 %	99 %	97 %
Qualité	97 %	98 %	98 %
Quantité	89 %	95 %	98 %
Conformité de l'exécution des travaux	<u>1997-1998</u>	<u>1998-1999</u>	<u>1999-2000</u>
Préparation de terrain	100 %	100 %	100 %
Plantation	94 %	95 %	86 %
Entretien	96 %	93 %	90 %
Traitements non commerciaux	100 %	100 %	100 %
Traitements commerciaux	100 %	100 %	100 %
Drainage, voirie	98 %	100 %	100 %
Général	97 %	97 %	93 %

AUTRES ACTIVITÉS

A) Groupe de travail sur le coût des travaux sylvicoles

Afin de donner suite à la décision issue de la rencontre des Décideurs de mars 1998, l'Agence a poursuivi l'évaluation du coût des travaux sylvicoles en mettant l'accent sur la partie technique. Les coûts réels des travaux ont été évalués et mis en comparaison avec l'aide financière accordée au cours des années 1997-98, 1998-99.

Au terme de cet exercice, l'AFBF a pu démontrer que globalement l'aide financière ne dépasse pas 80 % des coûts préétablis pour l'ensemble des travaux d'aménagement. Un rapport séparé a été produit et sera transmis au MRN afin de satisfaire aux obligations qui incombent à l'Agence à cet égard.

B) Amélioration continue

Le dépôt, au printemps 1999, du rapport de la firme Del Degan, Masse et ass. sur l'analyse des processus a permis d'en faire l'étude au cours de l'année. Chacune des recommandations du consultant a été reprise et étudiée. Au terme de cet exercice, des décisions ont été prises quant à la pertinence et la mise en application de chaque recommandation. Le travail a été complété par l'identification de modalités de mise en application.

Cet exercice a permis de réfléchir sur plusieurs composantes du programme et d'asseoir un plan de travail et un échéancier. Notons que l'aspect visant à assurer le libre choix aux propriétaires, tout en augmentant le niveau de concurrence entre les agents livreurs a soulevé beaucoup de discussions.

C) Programmes d'aide suite au verglas

Suite à la tempête de verglas survenue en janvier 1998, trois programmes ont été mis sur pied conjointement par le Gouvernement du Québec et celui du Canada, ce sont les programmes spéciaux d'assistance financière pour les propriétaires de boisés endommagés par la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998. Un premier programme est destiné aux agriculteurs qui sont aussi propriétaires de boisés. Le deuxième programme s'adresse aux propriétaires de boisés à temps partiel alors que le troisième programme s'adresse aux propriétaires de boisés à temps plein.

Les objectifs poursuivis par ces trois programmes sont multiples. Dans un premier temps, il s'agit de fournir aux propriétaires admissibles une assistance technique lors de l'évaluation de l'ampleur des dommages. Puis, les agents livreurs du programme doivent prodiguer des conseils de nature à remettre en état productif les boisés gravement endommagés tout en respectant des principes de biodiversité. Ces conseils devront aussi être prodigués afin d'assurer la sécurité des travailleurs forestiers ou de toute autre personne devant circuler dans ces boisés.

Le mandat de l'Agence à l'égard de ces trois programmes est d'assurer leur livraison. Elle se doit donc d'assurer l'accréditation des conseillers forestiers, d'effectuer le paiement des travaux réalisés et d'assurer l'accessibilité des programmes à tous les propriétaires possédant un boisé de 4 hectares et plus. De plus, l'Agence se doit d'assurer la qualité des services rendus par une vérification opérationnelle.

Bilan des montants versés dans le cadre des Programmes Verglas

Les tableaux suivants font état de la répartition des montants versés dans le cadre des Programmes Verglas selon les conseillers forestiers accrédités puis selon les activités réalisées pour l'année financière 1999-2000.

Répartition selon les conseillers forestiers des montants versés dans le cadre des programmes verglas pour l'année financière 1999-2000

Conseillers Forestiers	Montant facturé
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC	17 570,07 \$
AMÉNAGEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE WOLFE	31 382,65 \$
GROUPEMENT AGRO-FORESTIER LOTBINIÈRE-MÉGANTIC	3 445,00 \$
GROUPEMENT FORESTIER DE SAINT-FRANÇOIS	35 805,46 \$
LUC BOURNIVAL	7 246,58 \$
SOCIÉTÉ SYLVICOLE ARTHABASKA-DRUMMOND	64 185,26 \$
GROUPEMENT FORESTIER NICOLET-YAMASKA INC.	3 053,91 \$
CONSEILLERS FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC	6 590,93 \$
PROFORMEN	40 782,13 \$
MARCEL MESSIER, INGÉNIEUR FORESTIER CONSEIL	61 946,70 \$
TOTAL	272 008,69 \$

**Répartition selon les activités des montants versés dans le cadre des programmes
verglas pour l'année financière 1999-2000**

Activité	Nombre de dossiers facturés	Montant facturé
OUVERTURE DE DOSSIER	417	11 991,36 \$
ÉVALUATION SOMMAIRE DES DOMMAGES	386	108 744,64 \$
PLAN DE RÉCUPÉRATION	107	37 843,23 \$
MARTELAGE	45	36 244,37 \$
MARTELAGE DE CORRIDORS ROUTIERS	7	253,06 \$
COUPE PARTIELLE DE RÉCUPÉRATION	5	57 310,00 \$
COUPE PARTIELLE DE RÉCUPÉRATION DANS LES CORRIDORS ROUTIERS	2	687,50 \$
COUPE TOTALE DE RÉCUPÉRATION	1	5 625,00 \$
MISE À JOUR DE PAF	6	1 305,53 \$
RAPPORT LIÉ À L'EXÉCUTION	22	12 004,01 \$
TOTAL	998	272 008,69 \$

Activité de vérification opérationnelle

En ce qui concerne l'activité de vérification opérationnelle, l'Agence Forestière des Bois-Francs se doit de vérifier 10% des dossiers par activité et par conseiller forestier. En date du 31 mars 2000, plus ou moins 10% des activités prévues au protocole et facturées par chacun des conseillers forestiers accrédités a fait l'objet d'une vérification sur les plans administratif et technique. De plus, dans le cadre des programmes Verglas, l'Agence a organisé une formation sur la fiscalité forestière à laquelle 26 propriétaires ont participé.

D) Volet biodiversité

L'Agence a profité d'un programme de la Fondation de la Faune pour engager une biologiste. Cette opportunité a permis de caractériser plus complètement la biodiversité biologique régionale, autant au plan faunique que floristique. L'aide accordée s'élevait à 22,619\$.

E) Évaluation des dommages de verglas aux érablières

Le MAPAQ et le ministère fédéral de l'Agriculture ont mandaté l'Agence pour finaliser quelques dossiers d'évaluation de verglas dans des érablières en production. Les montants versés ont servi à couvrir les frais d'évaluation des conseillers forestiers mandatés et les frais d'administration afférents. L'aide du MAPAQ s'est élevée à 5,827\$ et celle du gouvernement fédéral à 1,497\$.

F) Évaluation du potentiel acéricole régional

Un projet d'évaluation du potentiel acéricole régional a été élaboré. Ce projet se réalise grâce à la participation financière du MAPAQ, de la Fédération régionale de l'UPA (1000\$), le CLD d'Arthabaska (1500\$), le CLD de Bécancour (500\$), la MRC de Drummond et d'Arthabaska (chacun 250\$) et les députés provinciaux Jacques Baril, Jean-Guy Paré, Yvon Vallières et Normand Jutras (250\$ chacun). Le projet consiste à compléter l'évaluation du potentiel acéricole régional (la MRC de l'Érable a procédé à une telle évaluation l'année dernière).

Une géographe engagée au MAPAQ, par le programme de Stage du Conseil du Trésor, exécute le travail d'évaluation et de cartographie. L'Agence effectue la gestion administrative des dépenses inhérentes à ce projet.

G) Projets locaux de développement des compétences

On ne peut passer sous silence l'appui très significatif du CLE d'Arthabaska qui a supporté l'Agence dans la réalisation du PPMV en lui accordant un projet visant à aider des jeunes à acquérir une expérience enrichissante de travail dans leur domaine d'étude et de compétences.

Ce projet a duré 8 mois et accordait une aide salariale aux participants au programme.

H) Formation

L'expérience de collaboration avec le Collectif en formation agricole s'est poursuivie en 1999-2000. Sans grand remue-ménage, il a été facile d'organiser des cours pour le bénéfice des propriétaires forestiers. La coordination de ces activités était assumée par le Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec pour la partie du territoire couverte par son plan conjoint, alors que pour le reste du territoire, ce travail a été effectué par le Collectif.

Soixante-six producteurs ont suivi des formations pour un coût d'environ 5,000\$. Les cours ont porté sur l'affûtage de scie à chaîne, l'éclaircie commerciale et les coupes progressives, les aménagements des boisés de fermes, le tronçonnage des feuillus et enfin des cours sur la fiscalité forestière.

Au cours de la dernière année, quelques activités se sont ajoutées, notamment :

- Deuxième année de trois d'une entente portant sur un projet de développement de plantations mixtes avec des essences à croissance rapide avec les Conseillers forestiers de la région de Québec Inc.
- Contribution au journal Forum pour cinq parutions. Voici quelques exemples des sujets :
 - L'œil du sylviculteur au service de l'acériculture, F. Brassard, avril 1999.
 - Propriétaires de boisés, la parole est à vous, A. Lachance, avril 1999.
 - L'AFBF : qu'est-ce que c'est, J. Moisan, avril 1999.
 - Au Centre-du-Québec : des forêts à reconstruire, F. Brassard, avril 1999.
 - Comment concilier récolte de bois et agrotourisme dans le Centre-du-Québec, F. Brassard, juin 1999.
 - À la découverte des secrets de la forêt des Appalaches, J. Moisan, juin 1999.
 - Nos propriétaires de boisés ont parlé, M. Plante, juin 1999.
 - À l'aube d'un équilibre forêt-faune dans les Bois-Francs, C. St-Pierre, août 1999.
 - Verglas : programmes spéciaux d'assistance financière pour les propriétaires de boisés, A. Sylvestre, août 1999.
 - L'utilisation maximale de la valeur de votre bois, J. Moisan, août 1999.
 - La forêt d'or de M. Chabot, A. Lachance, août 1999.
 - Le verglas de janvier 1998 : comment nos forêts s'en tirent-elles ? A. Sylvestre, février 2000.
 - Relève agricole : retour vers la forêt pour le vendeur, J. Moisan, février 2000.
 - Calcul de possibilité forestière régionale... ça veut dire quoi, J. Moisan, avril 2000.

LA REPRÉSENTATION

Au chapitre de la représentation, les activités et événements suivants sont à signaler :

- Participation au comité de géomatique régional.
- Accueil du Service de mise en valeur de la forêt privée : visite d'un site exceptionnel et exposé des réalisations de l'Agence.
- Montage d'un certain nombre de projets : fonds de développement régional (MRC-réglementation), projet avec la Fondation de la Faune (PPMV), etc.
- Plantation symbolique d'un tilleul dans chacune des MRC afin de souligner la Semaine de l'arbre et des forêts 1999.
- Participation au Conseil d'administration du Collectif en formation agricole du Centre-du-Québec.
- Rencontre relative à l'entente Gouvernement du Québec et Nation Atikamek portant sur la chasse et la pêche.
- Participation à l'organisation et à la tenue de la Journée de démonstration forestière organisée par le CLD de l'Érable à l'automne 1999.
- Participation aux rencontres de la Table Agroalimentaire-forêts d'Arthabaska.
- Collaboration à l'organisation et participation à une journée terrain avec des chercheurs du MRN (MM. Robert Jobidon et Guy Prigent) portant sur le reboisement et l'entretien des plantations.
- Présence au conseil d'administration de la Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec.
- Participation au comité de rédaction du journal agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec : Forum.
- Participation à une rencontre provinciale des Agences, à l'automne 1999.

RAPPORT SUR LE PPMV

TRAVAIL ACCOMPLI DU 1^{ER} AVRIL 1999 AU 31 MARS 2000 ET TRAVAIL À COMPLÉTER

Volet du calcul de la possibilité forestière (connaissance écologique, territoriale et forestière)

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Numérisation des cartes 1/20000 des habitats fauniques essentiels reconnus par le Ministère de l'Environnement (Loi de l'Environnement)	Contrat à Odette Ruest, consultante en géomatique forestière.
Réalisation de cartes thématiques finales du PPMV	Martin Rodrigue, François Brassard et Caroline St-Pierre
Révision de l'analyse des strates forestières du territoire	Rémi Gagnon (MRNQ), Serge Vézina (MRNQ) et François Brassard (Support informatique : Martin Rodrigue)
Révision des regroupements pour l'aménagement et la simulation : confection de la strate d'aménagement	Rémi Gagnon (MRNQ), Serge Vézina (MRNQ) et François Brassard (Support informatique : Martin Rodrigue)
Production des courbes de croissance pour les strates	Pierre Jean (MRN) et Martin Rodrigue, Révision par François Brassard
Conception des travaux sylvicoles usuels	Rémi Gagnon (MRNQ), Serge Vézina (MRNQ) et François Brassard

Assemblage des stratégies sylvicoles applicables aux différents compartiments	Rémi Gagnon (MRNQ), Serge Vézina (MRNQ) et François Brassard (Support informatique : Martin Rodrigue)
TRAVAIL À FAIRE	À ÊTRE RÉALISÉ PAR
Sommation des résultats	Rémi Gagnon (MRNQ), Serge Vézina (MRNQ) et François Brassard
Simulation des différents groupes de calcul selon les niveaux actuels d'intervention sylvicole	Rémi Gagnon (MRNQ), Serge Vézina (MRNQ) et François Brassard
Rapport sur la possibilité forestière	François Brassard

Volet de l'arrimage du PPMV avec les Schémas d'aménagement des MRC

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Arrimage du PPMV aux affectations territoriales des MRC et aux objectifs multiressources fixés par les MRC	Comité MRC
Mise sur pied de mesures efficaces pour contrôler l'abattage des arbres sur l'ensemble du territoire	Comité MRC
TRAVAIL À FAIRE	À ÊTRE RÉALISÉ PAR
Approbation du PPMV par les MRC	MRC

Volet consultation

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Deuxième consultation	Jacques Moisan, Pierre Gaudet, Sophie Simard et François Brassard

Volet du sondage auprès des propriétaires

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Terminer les entrevues	Annie Lachance et Marylène Plante
Compilation des résultats	Annie Lachance et Marylène Plante
Analyse des résultats	Annie Lachance
Rapport sur le sondage auprès des propriétaires de boisés	Annie Lachance, Jacques Moisan et François Brassard

Volet biodiversité (forêt et faune)

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Portrait des habitats fauniques	Caroline St-Pierre
Portrait des espèces représentatives	Caroline St-Pierre
Portrait des espèces menacées ou vulnérables	Caroline St-Pierre
Cartographie des écosystèmes forestiers et des espèces ciblées	Caroline St-Pierre, Martin Rodrigue et François Brassard
Analyse de la diversité forestière	Caroline St-Pierre, François Brassard, Pierre Jean et les conseillers forestiers oeuvrant dans la région
Analyse de la qualité des habitats fauniques	Caroline St-Pierre
Synthèse de la diversité forestière et faunique	Caroline St-Pierre et François Brassard
TRAVAIL À FAIRE	À ÊTRE RÉALISÉ PAR
Production du rapport sur la biodiversité forestière régionale	François Brassard
Intégration des besoins en biodiversité à la programmation sylvicole du PPMV	François Brassard et le comité PPMV

Volets de la détermination des objectifs et des stratégies (moyens) du PPMV

TRAVAIL ACCOMPLI	RÉALISÉ PAR :
Détermination des orientations du PPMV	Comité PPMV, Comité MRC et CA
TRAVAIL À FAIRE	À ÊTRE RÉALISÉ PAR
Détermination des objectifs, des stratégies et des indicateurs pour le respect de la possibilité forestière (contrôle des coupes)	Comité PPMV, Comité MRC et CA
Détermination des objectifs, des stratégies et des indicateurs pour la biodiversité	Comité PPMV, Comité MRC et CA
Détermination des objectifs, des stratégies et des indicateurs pour les besoins sociaux et économiques	Comité PPMV, Comité MRC et CA
Détermination des objectifs, des stratégies et des indicateurs pour l'information et de formation	Comité PPMV, Comité MRC et CA
Intégration des stratégies du PPMV (liens entre sylviculture et respect de la possibilité et biodiversité et besoins socio-économiques et information et formation)	Comité PPMV, Comité MRC et CA

Volets programmation et mise en œuvre du PPMV de 2000 à 2005

TRAVAIL À FAIRE	À ÊTRE RÉALISÉ PAR :
Planification cartographique d'intégration des volets sylviculture et biodiversité	Comité PPMV, Comité MRC et CA
Planification des actions à poser pour respecter la possibilité forestière (priorisation des travaux, mesures spéciales et réglementation efficace)	Comité PPMV, Comité MRC et CA
« Planification » des actions sociales et économiques	Comité PPMV, Comité MRC et CA
Planification des actions d'information et de formation	Comité PPMV, Comité MRC et CA
Elaboration des mécanismes d'adaptation du programme actuel au PPMV	Comité PPMV, Comité MRC et CA
Elaboration des mécanismes d'application, de suivi et de vérification opérationnelle du PPMV	Comité PPMV, Comité MRC et CA
Réalisation du budget nécessaire pour la mise en place du PPMV	Comité PPMV, Comité MRC et CA

Divers

TRAVAIL À FAIRE	À ÊTRE RÉALISÉ PAR :
Document de caractérisation des aspects socio-économiques de la forêt régionale.	Jacques Moisan

PERSPECTIVES 2000-2001

Beaucoup d'énergie et de ressources ont été consacrées à l'élaboration du Plan de protection et de mise en valeur au cours de la dernière année. L'année 2000-2001 sera aussi en lien étroit avec le PPMV afin de le finaliser, de l'adopter et d'en faire une assise solide pour nos actions à venir.

PPMV :

Dégager des moyens d'action clairs, en prenant en compte nos capacités d'action. L'Agence doit créer un momentum rassembleur autour du PPMV afin de mobiliser les partenaires autour d'un projet réel, concret et stimulant.

Le projet de révision du régime forestier vient confirmer l'importance que le législateur accorde à cette démarche de planification. Les investissements additionnels qui pourraient être consentis dans la région Centre-du-Québec sont directement liés à l'adoption du PPMV, notamment du plan d'action.

PROGRAMME RÉGULIER

Encore cette année, les agents livreurs et les propriétaires forestiers vont transformer les fonds fournis par les bailleurs de fonds et les propriétaires forestiers en travaux sylvicoles. Ces travaux se traduiront, maintenant et plus tard, en mètres cubes de bois qui seront vendus aux industriels de la transformation du bois.

La gamme des travaux et les priorités d'action devraient découler des constats du PPMV. Sans réduire le programme à un seul traitement, parce qu'à l'évidence les forestiers doivent disposer de toute la panoplie des traitements valables afin d'aider les propriétaires dans leurs démarches d'aménagement, la mission de l'Agence impose de cibler des priorités d'action en fonction de l'état actuel et futur de la forêt privée régionale.

En toute logique, le soutien financier et technique à la protection et à la mise en valeur des forêts privées de la région Centre-du-Québec devra se faire, à l'avenir, en s'appuyant sur le plan de protection et de mise en valeur. Cette façon de faire bouclera la boucle de « l'Objet » de l'Agence tel qu'énoncé dans la loi des forêts.

A tout événement, voici la compilation des programmations des travaux fournies par chacun des agents livreurs. Cette compilation nous permet de savoir qu'au cours de l'année qui commence, il se réalisera :

- 634 hectares en préparation de terrain pour recevoir les plants de reboisement du printemps 2001.
- Ce printemps, il y aura plus de 2,4 millions de plants qui seront mis en terre, soit l'équivalent de plus de 1000 hectares.
- Un des traitements les plus importants est celui de l'entretien des plantations. Pour que les millions de plants mis en terre au cours des années passées finissent par produire le maximum de bois, il faut entretenir les plantations. Un manque à cet égard compromet tous les investissements précédents de production de plants, de préparation de terrain et de reboisement. On prévoit entretenir 677 hectares au cours de cette année.
- La programmation des travaux montre aussi que des traitements dits « commerciaux » seront réalisés sur environ 343 hectares. Lors de ces traitements, on prélève du bois de valeur marchande et on facilite la croissance des arbres que l'on laisse sur place.

- On prévoit aussi procéder à des éclaircies précommerciales sur environ 155 hectares.
- Enfin des travaux de drainage forestier sont prévus sur 153 kilomètres et on planifie la construction de 52 kilomètres de voirie forestière.
- La confection de plans d'aménagement forestier (nouveaux ou renouvellement) est estimée à 703 plans.

VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE

Pour la deuxième année, l'Agence effectuera la V.O. à l'exception de certains dossiers (drainage, voirie et application de phytocides) qui seront vérifiés par le MRN. A l'Agence, ce travail sera fait par un nouvel employé. Ce sera donc une année de continuité, d'observation et de réflexion. Cette approche permettra de mieux comprendre le mécanisme actuel de V.O., ses tenants et aboutissants et, au terme de la saison, de proposer des améliorations aux procédures afin d'être efficaces par rapport à l'objectif de contrôler la qualité des travaux et de supporter les conseillers forestiers dans leur rôle d'agents livreurs d'un programme d'aide aux propriétaires forestiers.

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Le transfert de connaissances est le parent pauvre des dossiers liés à la mise en opération de l'Agence. L'année qui débute devrait être celle permettant de structurer et organiser le transfert de connaissances. Ce transfert, des professionnels et autres experts de foresterie, de la fiscalité et de la mise en marché des bois vers les propriétaires de la forêt privée, permettra de mieux aider ces derniers à s'impliquer davantage dans l'aménagement de leurs forêts.

La formation, l'information et les conseils techniques, de même que la promotion du plan d'action de l'Agence constitueront les éléments clés du dossier du transfert des connaissances. L'objectif est évidemment la mobilisation des propriétaires à l'effort régional d'aménagement forestier.

PROGRAMMES «VERGLAS»

Les modifications aux programmes « Verglas » et la réouverture de la période d'inscription devraient donner un deuxième souffle à ce programme. La notion de « *Remise en production* » des superficies affectées permet d'élargir le champ d'action auprès des propriétaires et ainsi mieux répondre à leurs attentes.

AUTRES

Les décisions prises à la réunion des Décideurs de 1998, relativement aux coûts des travaux et à la notion d'amélioration continue, ont mobilisé les partenaires de l'Agence au cours des deux dernières années.

Deux dossiers complexes qui exigent la confiance mutuelle des partenaires. Par souci de faire des réflexions sérieuses et en profondeur sur ces deux volets de la préoccupation d'efficacité et d'efficience, les partenaires étudient ces questions avec prudence et circonspection.

LISTE DES ANNEXES

Annexe I.....	Les conseillers forestiers accrédités
Annexe II.....	Résultats de la vérification opérationnelle 1999-2000
Annexe III	Liste des titulaires de permis qui ont contribué
Annexe IV.....	Aide financière par traitements exécutés
Annexe V	États financiers

Annexe I

LES CONSEILLERS FORESTIERS ACCRÉDITÉS

La liste qui suit montre les conseillers forestiers qui étaient accrédités pour la livraison du programme de mise en valeur sur le territoire de l'Agence forestière des Bois-Francis. Apparaissent aussi les noms des ingénieurs forestiers autorisés à signer les documents en regard de la livraison du programme.

AMÉNAGEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE WOLFE

215, 1^{ère} avenue
Ham-Nord (Québec) G0P 1A0
Martin Larrivée, ing. f.
Bruno Joly, ing. f.

GROUPEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE SAINT-FRANÇOIS

345, rue du Parc Industriel
Windsor (Québec) J1S 3A7
Pierre Bellavance, ing. f.
Ken Dubé, ing. f.

CONSEILLERS FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.

1515, rue St-Jean-Baptiste, suite 115
Québec (Québec) G2E 5E2
Claude Bergeron, ing. f.
Rémy Gingras, ing. f.
François Laliberté, ing. f.

GROUPEMENT FORESTIER NICOLET- YAMASKA INC.

9500, boul. du Parc industriel
Secteur Sainte-Gertrude,
Ville de Bécancour (Québec) G0X 2S0
Réjean Benoit, ing. f.
Daniel Champoux, ing. f.

LUC BOURNIVAL

5150, Lac Héroux
Saint-Boniface (Québec) G0X 2A0
Luc Bournival, ing. f.

SOCIÉTÉ SYLVICOLE ARTHABASKA- DRUMMOND INC.

1000, 9^e Rang Est
Saint-Albert-de-Warwick (Qué) J0A 1E0
Martin Plante, ing. f.
Daniel St-Hilaire, ing. f.

GROUPEMENT AGRO-FORESTIER LOTBINIÈRE-MÉGANTIC INC.

270, rue Saint-Pierre
Sainte-Agathe (Québec) G0S 2A0
Stéphane Lebel, ing. f.
Gaston Martineau, ing. f.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC

1940, rue des Pins,
Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Ghislain Leblond, ing. f.
Isabelle Brodeur, ing. f.

Annexe II

RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE 1999-2000

RÉSUMÉ

Conformité administrative			
Prescription		Rapport d'exécution	
Nbre vérifié	Résultat (%)	Nbre vérifié	Résultat (%)
88	99	190	98

Groupe de travail	Préparation de terrain	Qualité moyenne : 97 %						
Nombre de projets exécutés : <u>238</u>		Quantité : <u>769,3 ha</u>						
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformes (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	29	12,2	85	11	26	81	95,3	89,7

Groupe de travail	Plantation	Qualité moyenne : 92 %						
Nombre de projets exécutés : <u>600</u>		Quantité : <u>122,3 ha</u>						
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformes (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	59	9,8	120,3	5	55	110,0	91,4	93,2

Groupe de travail	Entretien	Qualité moyenne : 92 %						
Nombre de projets exécutés : <u>393</u>		Quantité : <u>1 183 ha</u>						
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformes (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	48	12,2	120	11,1	46	119	99,2	95,8

Groupe de travail	Traitements non commerciaux et commerciaux	Qualité moyenne : 95 %						
Nombre de projets exécutés : <u>234</u>		Quantité : <u>535 ha</u>						
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformes (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	22	9,4	32,5	6,1	21	31,2	96	95,5

Groupe de travail	Drainage et voirie forestière	Qualité moyenne : 95,5 %						
Nombre de projets exécutés : <u>313</u>		Quantité : <u>229,6 km</u>						
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformes (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	32	10,3	28,3	12,3	29	26,9	95,1	90,6

TOUS LES GROUPES DE TRAVAIL		Qualité moyenne : 93,5 %						
Nombre de projets exécutés : <u>1 778</u>		Quantité : <u>3 939,9 ha et km</u>						
Critères	Projets vérifiés				Projets adéquats			Résultats Conformes (%)
	Nombre	%	Quantité	%	Nombre	Quantité	%	
Qualité des travaux	190	10,7	386,1	9,8	177	368,1	95,3	93,2

Annexe III

LISTE DES TITULAIRES DE PERMIS QUI ONT CONTRIBUÉ AU FINANCEMENT DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS

Abitibi-Consolidated	Menuiserie d'East Angus inc.
Adélarde Goyette et Fils Ltée	Multibois F. L. inc.
Armand Duhamel et Fils inc.	Panneaux Malette O.S.B. inc.
Bardeaux et cèdres St-Honoré	Papiers Domtar inc. (Windsor)
Blanchette et Blanchette inc.	Produits forestier Domtar inc.
Bois Fontaine inc.	Scierie Alexandre Lemay et Fils inc.
Boiscarvin inc.	Scierie Bel Ache Ltée
Busque et Laflamme inc.	Scierie Blondeau inc.
Carrier et Bégin inc.	Scierie Claude Plante
Charbon de bois Feuille d'Érable inc.	Scierie Jules Laflamme inc.
Clermond Hamel Ltée	Scierie La Patrie inc.
Clôtures Rustiques L.G. inc.	Scierie Lauzé-Joly
Commonwealth Plywood (Princeville)	Scierie Leduc (Daishowa)
Daishowa inc. (Limoilou)	Scierie Marlin inc.
Dufault et Frère inc.	Scierie Melbourne (1989) inc.
Gérard Crête et Fils inc.	Scierie Tech inc.
Industries Maibec inc.	Vexco inc.
Industries manufacturières Mégantic inc.	Wilfrid Paquet et Fils Ltée
J.A. Fontaine et Fils inc.	
Kruger inc.	
L. H. Plante et Fils inc.	
Les Bois Riant inc.	
Les Entreprises J.M. Champeau inc.	
Les Paniers P. & P. inc.	
Les Produits de bois B.A.S. inc.	
Les Produits forestiers D.G. Ltée	
Matériaux et surplus Lefebvre inc.	

Annexe IV

C R I T E R E S

Région : = 04

Code d'acti.	Description	Taux	Unités	Aide Financière	Total	Nombr Trait
E:5 - Préparation de terrain						
0501	DEBROUSSAILLEMENT (MEC+MAN) + DEBLAIEMENT	830	624.400	518252.00	515695.60	169
0504	DECHIQUETAGE	610	19.000	11590.00	11590.00	8
0511	SCARIFIAGE LEGER	230	44.900	10327.00	10327.00	11
0512	HERSAGE FORESTIER	610	12.400	7564.00	7564.00	1
0516	DEBLAIEMENT MECANIQUE	365	20.100	7336.50	7254.38	12
0517	DEBROUSSAILLEMENT + DEBLAIEMENT MANUEL	295	28.500	8407.50	8407.50	21
0518	PHYTOCIDES - APPLICATION TERRESTRE	420	9.400	3948.00	3948.00	6
0520	LABOURAGE ET HERSAGE AGRICOLE (FEUILUS)	305	10.600	3233.00	3233.00	9
TOTAL GROUPE 5:			769.300	570658.00	568019.48	237
E:6 - Plantation						
0624	PLANTATION SEMI-MECANIQUE REC.300 CC ET+	235	27.694	6508.09	6508.09	2
0626	PLANTATION MANUELLE RACINES NUES RESIN.	215	129.060	27747.91	27747.91	20
0628	PLANTATION MANUELLE PFD RACINES NUES	315	323.664	101954.20	101327.98	62
0631	ENRICHISSEMENT-TROUEES REC. 300 CC ET +	495	0.540	267.30	267.30	1
0632	PLANTATION MANUELLE REC. 45-110 A 199 CC	205	616.120	126304.79	123526.69	93
0634	PLANTATION MECANIQUE	140	29.300	4102.00	4102.00	4
0636	PLANTATION MANUELLE RACINES NUES FEUILL.	295	3.460	1020.71	1020.71	6
0637	ENRICHISSEMENT-TROUEES RACINES NUES	290	2.023	586.67	586.67	1
0638	PLANTATION MANUELLE REC. 300 CC ET +	330	1026.575	338769.75	331436.77	191
0641	REGARNI DE PLANT. RACINES NUES RESINEUX	240	38.120	9148.80	9042.82	10
0643	REGARNI DE PLANT. PFD RACINES NUES	340	75.238	25580.92	25523.12	34
0644	REGARNI DE PLANT. REC. 300 CC ET +	355	339.939	120678.41	117891.54	133
0645	REGARNI DE PLANT. REC.45-110 A 199 CC	230	52.092	11981.16	11310.02	32
0647	REGARNI DE PLANT. RACINES NUES FEUILLUS	320	0.150	48.00	48.00	1
0650	REGARNI DE REG. NAT. REC. 300 CC ET +	370	13.488	4990.56	4990.56	5
0651	REGARNI DE REG. NAT. REC.45-110 A 199 CC	250	3.479	869.75	869.75	3
0695	TRANSPORT DE PLANTS NON SUBVENTIONNÉS	22	56.180	1235.96	1235.96	66
TOTAL GROUPE 6:			2737.122	781794.98	767435.89	664
E:7 - Entretien						
0754	DESHERBAGE MECANIQUE OU MANUEL	230	3.200	736.00	736.00	1
0755	DEGAGEMENT MECANIQUE OU MANUEL	630	581.400	366282.00	362139.75	194
0756	DEGAGEMENT-PHYTOCIDES APPLIC. TERRESTRE	420	557.100	233982.00	220626.00	165
0757	DEGAGEMENT-PHYTOCIDES APPLIC. AERIENNE	285	-2.100	-598.50	-598.50	1
0784	PROTECTION INSECTES - MALADIES - ANIMAUX	355	25.076	8901.98	8901.98	20
0790	PAILLIS DEGRADABLE	905	18.354	16610.38	15395.64	10
TOTAL GROUPE 7:			1183.030	625913.86	607200.87	390

Code d'acti.	Description	Taux	Unités	Aide Financière	Total	Nombre Trait.
E:8 - Trait. non-commerciaux						
1858	DEGAGEMENT REGEN. MECANIQUE OU MANUEL	630	8.500	5250.00	5355.00	6
1859	DEGAGEMENT REGEN. PHYTO. APPL. TERRESTRE	420	3.200	1344.00	1344.00	1
1862	ECL. PRECOMMERCIALE RESINEUX	780	41.600	32448.00	32448.00	17
1863	ECL. PRECOMMERCIALE FEUILLUS D'OMBRE	835	8.400	7014.00	7014.00	5
1865	ECL. PRÉCOMMERCIALE MÉLANGÉ	800	19.000	15200.00	15200.00	4
1872	ECL. INTERMEDIAIRE RESINEUX	780	26.200	20436.00	20436.00	12
1873	ECL. INTERMEDIAIRE FEUILLUS D'OMBRE	835	52.800	44088.00	44088.00	8
TOTAL GROUPE 8:			159.700	125780.00	125885.00	53

Code d'acti.	Description	Taux	Unités	Aide Financière	Total	Nombre Trait.
E:9 - Traitements commerciaux						
0966	ECL. COMMERCIALE + MARTELAGE RESINEUX	680	210.276	142987.68	142812.24	111
0968	COUPE/SUCCESSION FEUILLUS DE LUMIERE	420	61.400	25788.00	25788.00	20
0971	COUPE/JARDINAGE + MART. FEUILLUS D'OMBRE	615	1.000	615.00	615.00	1
0973	COUPE/ENSEMENCEMENT + MARTELAGE RESINEUX	680	55.100	37468.00	37468.00	23
0975	COUPE DE RECUPERATION	240	27.800	6672.00	6672.00	12
0977	ECL. COMMERCIALE SANS MARTELAGE RESINEUX	590	19.700	11623.00	11623.00	14
TOTAL GROUPE 9:			375.276	225153.68	224978.24	181

Code d'acti.	Description	Taux	Unités	Aide Financière	Total	Nombre Trait.
E:A - Autres travaux						
1080	DRAINAGE EN TERRAIN DENUDE	1070	95.749	102451.43	100929.89	115
1081	DRAINAGE EN TERRAIN BOISE	1265	67.645	85571.25	82603.55	106
1082	CONSTRUCTION DE CHEMIN FORESTIER	1150	63.295	72789.25	69215.05	81
1083	AMELIORATION DE CHEMIN FORESTIER	670	2.940	1969.80	1969.80	10
TOTAL GROUPE A:			229.629	262781.73	254718.29	312

Code d'acti.	Description	Taux	Unités	Aide Financière	Total	Nombre Trait.
E:B - Plans simples de gestion						
1122	PLAN SIMPLE DE GESTION : 4 A 50 HA	130	380.000	49400.00	45890.00	380
1123	PLAN SIMPLE DE GESTION : 51 A 100 HA	255	77.000	19635.00	18615.00	77
1124	PLAN SIMPLE DE GESTION : 101 A 250 HA	390	26.000	10140.00	9750.00	260
1125	PLAN SIMPLE DE GESTION : 251 A 799 HA	515	1.000	515.00	515.00	515
TOTAL GROUPE B:			484.000	79690.00	74770.00	480
TOTAL RAPPORT :			5938.057	2671772.25	2623007.77	232

Annexe V

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2000

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS

31 MARS 2000

PAGE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

1

ÉTATS FINANCIERS

Résultats

2

Évolution des actifs nets

3

Bilan

4

Notes afférentes aux états financiers

5-8

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de
AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS

Nous avons vérifié les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de « **AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS** » de l'exercice terminé le 31 mars 2000 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité des ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme obtient une partie de ses revenus sous forme de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme. De ce fait, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus de contribution à l'excédent des revenus sur les dépenses, à l'actif à court terme et aux actifs nets non affectés.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les revenus de contribution mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2000, ainsi que les résultats des activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

GUILLEMETTE, LONGCHAMPS, PELLERIN, PROULX, CA (senc)
Comptables agréés

Plessisville,
le 7 juin 2000

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS
ÉTAT DES RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

-2-

<u>REVENUS</u>	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Contribution du Ministère des Ressources naturelles	2 309 768 \$	2 309 767 \$
Contribution de l'industrie	479 085	507 123
Contribution du Ministère des Ressources naturelles		
- soutien à l'emploi	20 000	-
Cotisation des membres	1 100	1 000
Fondation de la Faune du Québec	22 620	-
Revenus d'intérêts	53 098	25 645
Programme nouveau verglas	361 703	8 583
Projets locaux de développement des compétences (PLDC)	1 100	2 700
Projet - DRHC Canada (Évaluation)	-	17 872
Programme de soutien à l'emploi stratégique	-	6 929
Érablières fédérales	1 497	1 607
Projet - contrat verglas pour les érablières (MAPAQ)	5 827	130 948
Projet - verglas DRHC (Pochettes)	-	22 248
Appui inventaire acéricole	4 500	-
	<u>3 260 298</u>	<u>3 034 422</u>
 <u>DÉPENSES</u>		
Conseillers forestiers	2 623 008	2 671 288
Programme nouveau verglas	272 009	-
Érablières fédérales	1 296	1 408
Projet - contrat verglas pour les érablières (MAPAQ)	5 537	115 779
Projet - DRHC Canada (Évaluation)	-	15 480
Salaires et avantages sociaux	266 901	164 524
Frais de déplacement et de représentation	16 479	15 046
Contrat de service	12 090	50 560
Papeterie et dépenses de bureau	15 028	23 285
Loyer	16 197	10 584
Assurances et licences	2 192	1 180
Télécommunications	8 937	9 417
Publicité	3 547	1 803
Formation	5 929	4 984
Formation - propriétaires forestiers	7 197	-
Frais d'expédition	2 717	11 173
Location - matériel roulant	5 524	-
Entretien et réparation	2 025	303
Mauvaises créances	498	-
Honoraires professionnels	1 614	3 042
Divers	42	319
Intérêts et frais de banque	87	22
Amortissement	6 938	7 072
	<u>3 275 792</u>	<u>3 107 269</u>
 EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	 (<u>15 494</u>)	 (<u>72 847</u>)

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	AFFECTÉ AU <u>PPMV</u>	INVESTISSEMENTS EN <u>IMMOBILISATIONS</u>	NON AFFECTÉS _____	2000 _____	1999
SOLDE AU DEBUT	87 359	17 812 \$	93 668 \$	198 839 \$	271 686 \$
<i>EXCÉDENT DES REVENUS</i>					
<i>SUR LES DÉPENSES</i>					
(DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(110 191)	(6 938)	101 635	(15 494)	(72 847)
<i>AFFECTATION</i>					
<i>D'ORIGINE</i>					
INTERNE	28 718	-	(28 718)	-	-
<i>INVESTISSEMENT EN</i>					
IMMOBILISATIONS	<u>-</u>	<u>6 363</u>	<u>(6 363)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE A LA FIN	<u>5 886</u>	<u>17 237 \$</u>	<u>160 222 \$</u>	<u>183 345 \$</u>	<u>198 839 \$</u>

BILAN

AU 31 MARS 2000

ACTIF

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
A COURT TERME		
Encaisse	262 234 \$	231 506 \$
Dépôt à terme (note 3)	400 000	-
Débiteurs (note 4)	100 030	132 586
Frais imputables au prochain exercice	<u>1 525</u>	<u>1 462</u>
	763 789	365 554
 IMMOBILISATIONS (note 5)	 17 237	 17 812
 AUTRES (note 6)	 <u>375</u>	 <u>-</u>
	<u>781 401</u> \$	<u>383 366</u> \$

PASSIF

A COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	217 899 \$	184 527 \$
 APPORTS REPORTEES (note 8)	 <u>380 157</u>	 <u>-</u>
	598 056	-
	<u> </u>	

ACTIFS NETS

ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	17 237	17 812
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	160 222	93 668
ACTIFS NETS AFFECTÉS AU PPMV	<u>5 886</u>	<u>87 359</u>
	183 345	198 839
	<u> </u>	
	<u>781 401</u> \$	<u>383 366</u> \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2000

NOTE 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'agence est un organisme sans but lucratif. Son fonctionnement est régit par les articles 335 à 354 du Code civil, sous réserve des dispositions inconciliables du chapitre III de la Loi sur les forêts (L.R.Q.F-4.1) et de son règlement intérieur.

L'agence a pour objet, dans une perspective d'aménagement durable, d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire, en particulier par l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur (PPMV) et par le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur.

NOTE 2. CONVENTIONS COMPTABLES

CONSTATATION DES PRODUITS. L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les produits de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

MOBILIER DE BUREAU	20%
EQUIPEMENT INFORMATIQUE	30%
EQUIPEMENT	30%

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AU 31 MARS 2000

NOTE 3. DÉPÔT À TERME

Le dépôt à terme porte intérêts au taux de 4.39%. La date d'échéance est en avril 2000.

NOTE 4. DÉBITEURS

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Contributions de l'industrie	87 728 \$	78 937 \$
Programme nouveau verglas	-	8 583
Projet - DRHC (Pochettes)	-	14 248
Remboursement assurance-emploi	301	3 017
Autres	5 200	10 578
Taxes de vente	<u>6 801</u>	<u>17 223</u>
	<u>100 030 \$</u>	<u>132 586 \$</u>

NOTE 5. IMMOBILISATIONS

COÛT	<u>Solde au début</u>	<u>Acqui-sitions</u>	<u>Dispo-sition</u>	<u>Solde à la fin</u>
Mobilier de bureau	4 464 \$	-	-	4 464 \$
Équipement informatique	24 799	3 138	-	27 937
Équipement	<u>-</u>	<u>3 225</u>	<u>-</u>	<u>3 225</u>
	<u>29 263 \$</u>	<u>6 363 \$</u>	<u>-</u>	<u>35 626 \$</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ	<u>Solde au début</u>	<u>Amortis- sement</u>	<u>Dimi- nution</u>	<u>Solde à la fin</u>
Mobilier de bureau	1 318 \$	629 \$	-	1 947 \$
Équipement informatique	10 133	5 341	-	15 474
Équipement	<u>-</u>	<u>968</u>	<u>-</u>	<u>968</u>
	<u>11 451 \$</u>	<u>6 938 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>18 389 \$</u>
VALEUR NETTE	<u>17 812 \$</u>			<u>17 237 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AU 31 MARS 2000

NOTE 6:

AUTRE

			<u>Valeur nette</u>	
	Coût	Amortissement	2000	1999
	_____	<u> cumulé </u>	_____	_____
Dépôt	<u>375</u> \$	<u>-</u> \$	<u>375</u> \$	<u>-</u> \$

NOTE 7:

CRÉDITEURS

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Conseillers forestiers	92 744 \$	117 410 \$
Nouveau programme verglas	100 514	-
Fournisseurs	12 524	51 028
Frais courus	1 344	9 055
Salaires	2 303	2 653
Retenues et charges sociales	<u>8 470</u>	<u>4 381</u>
	<u>217 899</u> \$	<u>184 527</u> \$

NOTE 8: APPORTS REPORTES

Les apports reportés sont constitués de subventions provenant du Ministère des Ressources Naturelles dans le cadre du programme nouveau verglas se terminant le 31 mars 2002. Ces apports reportés passeront aux résultats à mesure que ces subventions seront redistribuées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AU 31 MARS 2000

NOTE 9: ENGAGEMENTS

A la fin de l'exercice, l'organisme avait l'engagement suivant:

- Contrat de location-exploitation

Les paiements minimums annuels en vertu d'un contrat de location-exploitation concernant la location de matériel roulant au cours des prochains exercices sont les suivants:

2001	4 444 \$
2002	4 444
2003	<u>370</u>
Total	<u>9 258 \$</u>

NOTE 10. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté étant donné qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire utile.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux administrateurs de
AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS

A la demande de « **AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS** » nous avons procédé à l'examen de la répartition des coûts par projets au 31 mars 2000. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'agence.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur la répartition des coûts par projet.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que la répartition des coûts par projets n'est pas conforme, à tous les égards importants, aux principes de comptabilisation des coûts par projets.

GUILLEMETTE, LONGCHAMPS, PELLERIN, PROULX, CA (senc)
Comptables agréés

Plessisville,
le 7 juin 2000

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS
TABLEAU DES COÛTS PAR PROJET AU 31 MARS 2000

REVENUS	PROG RÉGULIER	PPMV	PROJET FAUNE	VERGLAS-MRN	MAPAQ	AGCANADA	INV. ACER.	TOTAL-AFBF
Contribution MRN	2 309 768,00 \$							2 309 768,00 \$
Contributions Industries	479 085,00 \$							479 085,00 \$
Contribution MRN-soutien à l'emploi		20 000,00 \$						20 000,00 \$
Cotisations membres	1 100,00 \$							1 100,00 \$
Revenus d'intérêt	37 893,00 \$	1 761,00 \$		13 444,00 \$				53 098,00 \$
Nouveau verglas - MRN	42 900,00 \$			318 803,00 \$				361 703,00 \$
Projet Fédération Faune			22 620,00 \$					22 620,00 \$
Projet Emploi Québec		1 100,00 \$						1 100,00 \$
Verglas fédéral						1 497,00 \$		1 497,00 \$
Verglas MAPAQ					5 827,00 \$			5 827,00 \$
Appui inventaires acéricoles							4 500,00 \$	4 500,00 \$
TOTAL DES REVENUS :	2 870 746,00 \$	22 861,00 \$	22 620,00 \$	332 247,00 \$	5 827,00 \$	1 497,00 \$	4 500,00 \$	3 260 298,00 \$
DÉPENSES								
Conseillers forestiers	2 623 008,00 \$							2 623 008,00 \$
Nouveau verglas - MRN				272 009,00 \$				272 009,00 \$
Verglas Érablières Fédéral						1 296,00 \$		1 296,00 \$
Verglas Érablières MAPAQ					5 537,00 \$			5 537,00 \$
Salaires et charges sociales	107 015,00 \$	100 497,00 \$	19 620,00 \$	39 386,00 \$	226,00 \$	157,00 \$		266 901,00 \$
Déplacement et représentation	6 180,00 \$	5 444,00 \$	289,00 \$	4 185,00 \$			381,00 \$	16 479,00 \$
Contrat de service	4 593,00 \$	7 497,00 \$						12 090,00 \$
Papeterie et dépenses de bureau	4 130,00 \$	5 274,00 \$	455,00 \$	5 090,00 \$	35,00 \$	44,00 \$		15 028,00 \$
Loyer	6 451,00 \$	7 138,00 \$	1 093,00 \$	1 515,00 \$				16 197,00 \$
Assurances et licences	1 580,00 \$	316,00 \$		296,00 \$				2 192,00 \$
Télécommunications	4 083,00 \$	3 039,00 \$	383,00 \$	1 414,00 \$	18,00 \$			8 937,00 \$
Publicité		1 094,00 \$		2 453,00 \$				3 547,00 \$
Frais de formation	3 421,00 \$	479,00 \$	776,00 \$	1 220,00 \$			33,00 \$	5 929,00 \$
Transfert de connaissance	4 204,00 \$			2 993,00 \$				7 197,00 \$
Frais d'expédition	1 299,00 \$	543,00 \$		864,00 \$	11,00 \$			2 717,00 \$
Location de matériel roulant	3 808,00 \$	1 716,00 \$						5 524,00 \$
Entretien et réparations	1 223,00 \$			802,00 \$				2 025,00 \$
Mauvaises créances	498,00 \$							498,00 \$
Honoraires professionnels	1 594,00 \$			20,00 \$				1 614,00 \$
Divers	23,00 \$	15,00 \$	4,00 \$					42,00 \$
Intérêts et frais de banque	87,00 \$							87,00 \$
Amortissement	6 938,00 \$							6 938,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	2 780 135,00 \$	133 052,00 \$	22 620,00 \$	332 247,00 \$	5 827,00 \$	1 497,00 \$	414,00 \$	3 275 792,00 \$
<i>Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)</i>	90 611,00 \$	-110 191,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4 086,00 \$	-15 494,00 \$
Actifs nets au début	111 480,00 \$	87 359,00 \$						198 839,00 \$
<i>Affectation d'origine interne</i>	(28 718,00 \$)	28 718,00 \$						
Actifs nets à la fin	173 373,00 \$	5 886,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4 086,00 \$	183 345,00 \$